

AVIS DE MARCHE MARCHE DE TRAVAUX

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2026-06 RENOVATION DE L'AMPHITHEATRE 4 - BATIMENT B - CAMPUS MAZIER

2 – Objet

Le présent marché a pour objet la rénovation de l'amphithéâtre 4 du Bâtiment B, sur le Campus Mazier à Saint-Brieuc.

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure et technique d'achat retenues

Procédure adaptée ouverte : Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique

Marché ordinaire sans technique d'achat au sens de l'article L2125-1 du CCP.

3.2 – Allotissement

La consultation est décomposée en lots :

Objet	Codes CPV
Lot n°1 - Déconstruction - Désamiantage – Petits travaux de maçonnerie	45110000-1 : Travaux de démolition de bâtiments et travaux de terrassement 45262660-5 : Travaux de désamiantage 45262522-6 : Travaux de maçonnerie
Lot n°2 - Menuiseries extérieures aluminium	45421000-4 : Travaux de menuiserie
Lot n°3 - Menuiseries intérieures bois	45421000-4 : Travaux de menuiserie
Lot n°4 - Cloisons - Doublages - Plafonds acoustiques	45421152-4 : Installation de cloisons 45320000-6 : Travaux d'isolation 45323000-7 : Travaux d'isolation acoustique
Lot n°5 - Revêtements de sols souples	45432111-5 : Travaux de pose de revêtements de sols souples
Lot n°6 - Peintures - Nettoyage	45442100-8 : Travaux de peinture
Lot n°7 - Mobilier	39130000-2 : Mobilier de bureau
Lot n°8 - Chauffage, ventilation	45331000-6 : Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation
Lot n°9 - Electricité CFO/CFA - SSI	45311200-2 : Travaux d'installations électriques

3.3 – Tranches

Sans objet.

3.4 – PSE

3.4.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.4.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.5 – Variantes

3.5.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Des **variantes de type solution alternative** sont exigées par l'acheteur dans les conditions suivantes :

Lot	Solution alternative	Descriptif
4	1	Remplacement des dalles type Organic ou équivalent par des panneaux flottants
5	2	Revêtement de sol linoléum en remplacement du sol PVC
9	3	Remplacement des goulottes PVC par des goulottes aluminium

Chaque variante doit faire l'objet d'une offre distincte. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de chaque variante présentée.

3.5.2 – Variantes facultatives à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.5.3 – Variantes à l'initiative du candidat

Non autorisées.

3.6 – Durée du marché

Les délais d'exécution sont indiqués à l'ATTRI1.

3.7 – Lieu d'exécution

Université Rennes 2
Campus Mazier
Bâtiment B
2 Avenue Antoine Mazier
22015 SAINT BRIEUC Cedex 1

3.8 – Visite des lieux

En établissant leur offre, les candidats sont réputés avoir pris connaissance du site et des conditions dans lesquelles ils devront exécuter les travaux.

3.8.1 – Visite obligatoire

La visite des lieux est obligatoire pour les lots 1, 2, 8 et 9.

3.8.2 – Visite facultative

La visite des lieux est facultative pour les lots 3, 4, 5, 6 et 7.

3.8.3 – Calendrier des visites

La visite des lieux pourra être commune à plusieurs candidats.

Afin de convenir de l'heure et date de visite, le candidat devrait contacter **au plus tard 48h** avant la visite :

- M. Olivier PATUREL : olivier.paturel@univ-rennes2.fr
- copie : achatsmarches@univ-rennes2.fr

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées. Une attestation de visite sera remise par l'acheteur.

3.9 – Critères de jugement

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix TTC (60 %)	Le critère prix sera calculé en prenant compte le montant global des prix en TTC
2. Qualité technique (30 %) - Moyens humains et matériels en phase préparation (10 pts) - Moyens humains et matériels en phase réalisation (10 pts) - Dispositions prises en matière d'organisation et de sécurité (10 pts)	Le critère technique sera analysé au regard de l'offre du candidat
3. Démarche environnementale de chantier (10 %)	Le critère environnemental sera analysé au regard de l'offre du candidat

3.10 – Tests

Sans objet.

4 – Conditions de participation

4.1 – Date limite de remise des plis

Vendredi 27 Février 2026 à 12h

4.2 – Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019, le DCE est consultable et téléchargeable sur le profil acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.3 – Dépôt des plis

Les offres seront adressées uniquement sur le profil d'acheteur (PLACE) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

4.4 – Capacités

DC1, DC2, références, documents permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières, déclarations et attestations visés aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

4.5 – Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans le RC.

5 – Renseignements complémentaires

5.1 – Langue utilisée

Français

5.2 – Monnaie utilisée

Euro

5.3 – Modalités essentielles de financement et de paiement

Financement sur les ressources propres de l'Université Rennes 2 et par subventions externes
Paiement à 30 jours par virement bancaire.

6 – Procédures de recours

6.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien
3 Contour de la Motte - CS 44416
35044 RENNES Cedex

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr
SIRET : 173 500 059 00014

6.2 – Coordonnées du comité consultation régional

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE
Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209
44042 NANTES Cedex 1

Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr
SIRET : 130 029 283 00012

7 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2
DAFCO - Pôle Commande Publique
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>
SIRET 19350937900015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

L'acheteur n'agit pas pour le compte d'autres acheteurs.

8 – Date d'envoi de l'avis à la publication

23 janvier 2026